



Section de Meurthe et Moselle

COMPTE RENDU DU CDAS DU 06 Février 2018

Propos liminaires

Madame la Présidente,

Les représentants de SOLIDAIRES FINANCES vous souhaitent la bienvenue à la présidence du Comité Départemental de l'Action Sociale (CDAS).

Nous vous rappelons les principes du Crédit d'Action Locale (CAL) : « A chaque département est allouée une enveloppe de crédits d'actions locales (CAL) destinée à financer un programme d'actions discuté dans le cadre du CDAS. Arrêtée en début d'exercice, cette enveloppe est globale et limitative et ne peut faire l'objet d'un abondement en cours d'année.

Les CAL ont vocation à financer, dans le cadre des orientations nationales, toute action visant à améliorer la qualité de vie au travail et notamment favoriser une meilleure articulation vie personnelle/vie professionnelle et le soutien aux agents actifs ou retraités les plus fragiles.

L'organisation de sorties ou séjours peut permettre aux agents actifs ou retraités et à leur famille de se retrouver, hors du cadre strictement professionnel. Le subventionnement par les CAL peut justifier une mise sous conditions de ressources. »

Bien que nous ne soyons pas là pour commenter la lettre adressée aux Présidents des CDAS, les représentants de SOLIDAIRES FINANCES au niveau national avaient, lors du CNAS du 20 décembre 2017, exigé l'introduction du quotient familial comme critère de sélection pour les sorties proposées. Au niveau local, vos représentants agiront en ce sens.

Compte-rendu du CDAS . Budget :

Le budget initial 2018 présenté lors du Groupe de Travail du 23/01/2018 était déficitaire de 7549 euros. Suite aux deux Groupes de Travail et à l'intervention de vos représentants SOLIDAIRES FINANCES le budget présente un solde bénéficiaire de 2984 euros qui permettra d'ajuster les dépenses à venir. La prévision de dépenses a été revue à la baisse car vos représentants SOLIDAIRES FINANCES ont préféré subventionner la prise en compte d'un bus supplémentaire en lieu et place du financement de repas lors de la sortie NIGLOLAND. Seront donc retenu 5 bus pour cette sortie.

Restauration :

SOLIDAIRES FINANCES s'interroge sur le fait que le restaurant administratif de Briey ne soit pas subventionné par la DDFIP54. Une réflexion est en cours sur une possibilité de mutualisation des restaurants de « la Rue des Ponts » et de « l'INSEE ». En effet, les conventions avec les prestataires de ces deux restaurants devant être renouvelées courant 2018, vos représentants

SOLIDAIRES FINANCES ont demandé la tenue d'un Groupe de Travail sur la restauration collective pour tous les sites financiers du département. Affaire à suivre ...

Sorties 2018 :

- « **Asperges à HOERDT et Musée du chocolat à GEISPOLSHEIM** » : Cette sortie aura lieu le dimanche 6 mai 2018. Le coût par personne est de 64 euros, comprenant le transport et l'ensemble des prestations, repas compris. Le principe d'un bus de 49 personnes est retenu. La participation des agents est fixée à 32 euros, 32 euros seront donc à la charge du CAL (La participation totale du CAL pour cette sortie est de 1568 euros).

- « **Sortie NIGLOLAND** » : Cette sortie est prévue le 14 octobre sur le thème d'Halloween, tous les manèges fonctionnant à cette époque. Sont compris le transport et l'entrée du parc pour un coût de 47 euros par personne. 5 bus sont prévus, soit 245 personnes. La participation demandée aux agents est de 25 euros (gratuité à compter du 3ème enfant), 22 euros seront donc à la charge du CAL (la participation totale du CAL pour cette sortie est de 5390 euros).

- « **Sortie spectacle DOMREMY** » : Au pied de la Basilique du Bois-Chenu, l'enquête Jeanne d'Arc : en 2018, le spectacle vous entraîne sur les traces d'une Jeanne d'Arc inédite, doublé d'un thriller haletant ! 20 ans après la mort de Jeanne d'Arc, Charles VII met tout en œuvre pour réhabiliter sa mémoire. Cette sortie est prévue le 07 Juillet 2018. Sont compris le transport, le spectacle pour un coût de 32 euros par personne. Il est prévu deux bus de 49 personnes. La participation demandée aux agents est de 16 euros, 16 euros seront donc à la charge du CAL (la participation totale du CAL pour cette sortie est de 1568 euros).

- « **Sortie Promenade Gourmande à Sarreguemines** » : Cette sortie aura lieu le 23 septembre 2018. Le coût de cette sortie est de 59 euros par personne. La participation demandée aux agents est de 30 euros, 29 euros seront donc à la charge du CAL (la participation totale du CAL pour cette sortie est de 1421 euros).

Au vu du budget restant (soit 2984 euros), vos représentants de SOLIDAIRES FINANCES proposent de cofinancer l'entrée au Cirque Arlette Gruss lors de son passage à Nancy. La Présidente s'interroge sur une possibilité de billetterie organisée par le CDAS.

Evènements à retenir :

- Le Goûter des retraités
- La journée de préparation à la retraite aura lieu le 12 avril 2018.
- La Saint Nicolas 2018 aura lieu cette année Salle de l'Arsenal de TOUL le 21 novembre prochain. Le spectacle retenu sera « La Féerie des Pirates ». Le choix de la salle nous permettra d'offrir aux enfants des prestations de qualité (goûter, confiseries, etc ...).

Suite à l'intervention opiniâtre de vos représentants SOLIDAIRES FINANCES la valeur du chèque cadeau est repassée à 35 euros.

Pour information, lorsque vous vous inscrivez à la Saint Nicolas, il est raisonnable d'y participer. Nous vous rappelons que toute inscription entraîne la dépense.

L'Action Sociale a un coût mais elle n'a pas de prix ...

Vos représentants au CDAS Bernadette Schmitt, Agnès Thiriat, Alain Mayer, Patrick Duhem.